BULLETIN DES MARETS

N° 223 -juin 2025

FÊTE DE L'ÉTÉ

Dimanche 13 Juillet 2025 à 12 h 00

Devant la mairie des Marêts

(apéritif, repas, tombola 100% gagnante…)

FAUT-IL VRAIMENT CHERCHER À COMPRENDRE ?

J'alterne ces temps-ci entre forte résignation et frêle espoir. A tous les niveaux. Local ou international. Quelle absurdité que cette façon de vivre pour beaucoup trop d'entre nous ! IL semble que depuis la nuit des temps, l'humanité ne suive qu'une règle intangible : claquer la tronche de son voisin ! Reste plus qu'à trouver un motif, un mobile, un prétexte, et pan ! C'est parti !! A croire que cela devienne, ou soit déjà, inéluctable, inarrêtable et pour le reste du temps de notre univers.

Nulle instance pour stopper tout cela, nul être vivant doté d'un charisme bien posé sur des bases saines de respect, nul dieu quelconque trop souvent d'ailleurs « inspirateur » de ces folies meurtrières. « Dis Papa, c'est quand qu'on va où ? » (Renaud). Et c'est vrai que cette question se pose, s'est toujours posée et je crains qu'elle ne se répète encore et encore. Comment peut-on changer ça ? Et d'abord, est-ce que c'est possible ? Ou simplement envisageable à défaut d'être envisagé ?

« Celui qui désespère des événements est un lâche, mais celui qui espère en la condition humaine est un fou » (Albert Camus). Alors ? Lâche ou fou ? Que faut-il être ? Ou tendre à être. Un peu comme sur un bateau à voile, être obligé toujours de tenir compte du vent et donc accepter de ne pas aller toujours en ligne directe, mais ne pas perdre de vue l'objectif à atteindre. Un peu comme suivre l'étoile…

Comment sortir de cette spirale infernale alors que tant d'exemples d'exactions infâmes ne nous ont pas conduit, pour la plupart, ne serait-ce que sur les voies de la réflexion ? J'avoue que je vacille parfois mais j'essaie de me raccrocher au « pourquoi ». Pourquoi tous ces malheurs, ces crimes, ces bassesses, ces incivilités, cette petitesse de l'esprit et du cœur ? Pourquoi ces guerres absurdes, ces divisions meurtrières souvent ridicules dans leur présumé fondement ? Pourquoi ces guerres familiales ou entre voisins, entre personnes qui ne se parlent plus sinon pour s'invectiver ?

Je n'ai évidemment pas la réponse et je ne me disculpe en rien de tout ça, n'ayant pas toujours été, à la réflexion, au mieux de mes actes et de mes dires. Je n'ai qu'une folle lueur d'espoir qui repose sur la communication. Se parler est essentiel, mettre sur la table les divergences et différends est fondamental, que ce soit en famille ou entre états. Se voir, se parler, émettre des idées et pensées différentes, se rendre compte que dans le monde, il y a nous et les autres. Beaucoup d'autres. Une infinité d'autres…

La vie en Société impose que chacun puisse y trouver sa place en étant respecté et en respectant autrui. Mais cette vie en Société impose que chacun contribue à la construction de cette Société et à sa solidification, d'une manière ou d'une autre, selon ses moyens et ses aptitudes, pour quelques heures mensuelles ou pour beaucoup plus, de façon à ce que chacun soit impliqué dans le projet commun.

Je préfère être fou que lâche ! Même si au fil du temps et des événements mondiaux ou locaux, ma folie flirte avec la débilité ! Depuis mon adolescence, je me demande ce qu'il conviendrait de faire, à chaque instant ou presque, pour freiner cette détérioration universelle des rapports humains. Depuis l'Homme des cavernes, il s'est passé bien des malheurs d'origine humaine qui pour nombre d'entre eux sont pires que ce que l'on voit aujourd'hui mais est-ce à dire que nous sommes globalement en progrès ? Peut-être tout de même grâce à la diffusion quasi immédiate des informations et à l'existence d'organismes internationaux, pourtant souvent beaucoup trop timides, et à des associations diverses qui peuvent intervenir en particulier localement. Le Droit International existe, bien que balbutiant parfois, mais il existe. Lacordaire disait : « entre le pauvre et le riche c'est la liberté qui opprime et la Loi qui affranchit ». Cette Loi qui est la barrière de sécurité de la relation humaine mais, entre les barrières, on peut se parler !

Gérard COGNYL

Entre souvenirs et actualité...

Dans son propos du dernier bulletin – le 222 - Gérard Cognyl écrivait entre autres dans "En route vers le N° 333" que dans une localité comme Les Marêts, *" L'on est peu et beaucoup à la fois, avec nos identités propres, nos idées variées, nos projets, nos espérances et nos craintes, et malheureusement, souvent seuls dans la peine ou la difficulté. L'addition de ces différences peut constituer une magnifique richesse à condition de communiquer et communiquer c'est assez simple : il faut se regarder, se parler, s'opposer parfois mais se respecter toujours..."* Or, je viens de vivre une circonstance que je n'avais pas choisie puisqu'il s'agit d'un moment passé à l'hôpital de Provins : me trouvant sur le point d'être perfusé, dans le laboratoire où j'allais subir une coloscopie, le visage de l'un des soignants parmi ceux qui me prenaient en charge s'est éclairé en me voyant : *"J'ai le sentiment,* me dit cette personne, *que nous avons dû nous rencontrer, mais cela doit faire un certain temps !"* Puis, d'un seul coup, les souvenirs nous sont revenus, à l'un comme à l'autre et elle évoqua le partage qui avait existé durant pas mal d'années entre l'association Karaté de Poigny dont elle faisait partie et l'accompagnement que j'en avais fait, journalistiquement parlant, à partir d'octobre 1987 : dans les colonnes du journal, je relatais l'évolution du club à partir de sa création et pendant plus d'une vingtaine d'années, jusqu'à ce que je décroche.

Je me dis que s'il m'arrivait de faire un tant soit peu de même, avec le Bulletin des Marêts, son numéro 333 ne manquerait pas de nous sourire... dans presqu'une dizaine d'années !

Il me plait bien de terminer ce propos en évoquant Françoise Hardy s'adressant à Jacques Dutronc qui lui demandait comment ils avaient fait pour traverser ensemble les difficultés de la vie : *"Nous avons pu, tout simplement parce que nous avons choisi de nous écouter, parce que chaque obstacle a été une raison de se rapprocher plutôt que de s'éloigner, parce que nous avons transformé les tempêtes en leçons, parce que nous avons toujours trouvé une lumière, même dans les moments les plus sombres..."*

- À partir de là, il me plait bien comme Aldous Huxley, de penser que *"Les souvenirs d'une personne constituent sa propre bibliothèque."* Souvenirs, souvenirs... (La photo qui accompagne cet écrit date d'un article passé dans La République de Seine et Marne en février 2002, dans les pages de Provins, consacrées par ailleurs cette semaine-là, à la venue d'un certain Jacques Chirac dans la cité.) Rémi TILLET

Mardi 12 février REP du 4 Février 2002

Le karaté en assemblée générale

L'assemblée générale extraordinaire du Poigny-Karaté-Club aura lieu salle polyvalence du village mardi 12 février à 19 heures.

A l'ordre du jour de cette réunion, les bilans moral et financier, les projets, les élections au conseil d'administration et de points divers. En cas de vote, les parents d'enfants licenciés de moins de 16 ans peuvent le faire à raison d'une voix par famille.

La clôture de l'assemblée est prévue vers 20 heures avec notamment pot de l'amitié, friandises et cadeau surprise à tous les licenciés. Ce jour-là il n'y aura pas de cours du fait de l'assemblée.

Renseignements auprès du président, Daniel Puissant.

Pour annoncer cette assemblée, la photo de Youri Puissant qui, avec brio, a obtenu son 1er dan, en compagnie de son frère aîné, Grégory, avec un bravo au professeur, Noël Roland.

DIMANCHE 13 Juillet 2025 à partir de 12 h00

(pour boire la Marquisette de Josette)

Devant la Mairie

BARBECUE, TOMBOLA 100% GAGNANTE,

Entrée libre, mais vous pouvez apporter entrée, dessert ou boisson si vous le désirez.

Merci Paul !

A la seule initiative de Paul (1er à droite sur la photo), cette fête des voisins a réuni une trentaine de personnes à Corberon avec plusieurs résidents de l'Adapei qui n'ont pas manqué de venir partager ce moment de convivialité dans la joie, la musique et la bonne humeur.

Merci aux prêteurs de matériel et à nos cuisiniers en chef ! et encore merci à Paul.

B-6 Risques et contraintes

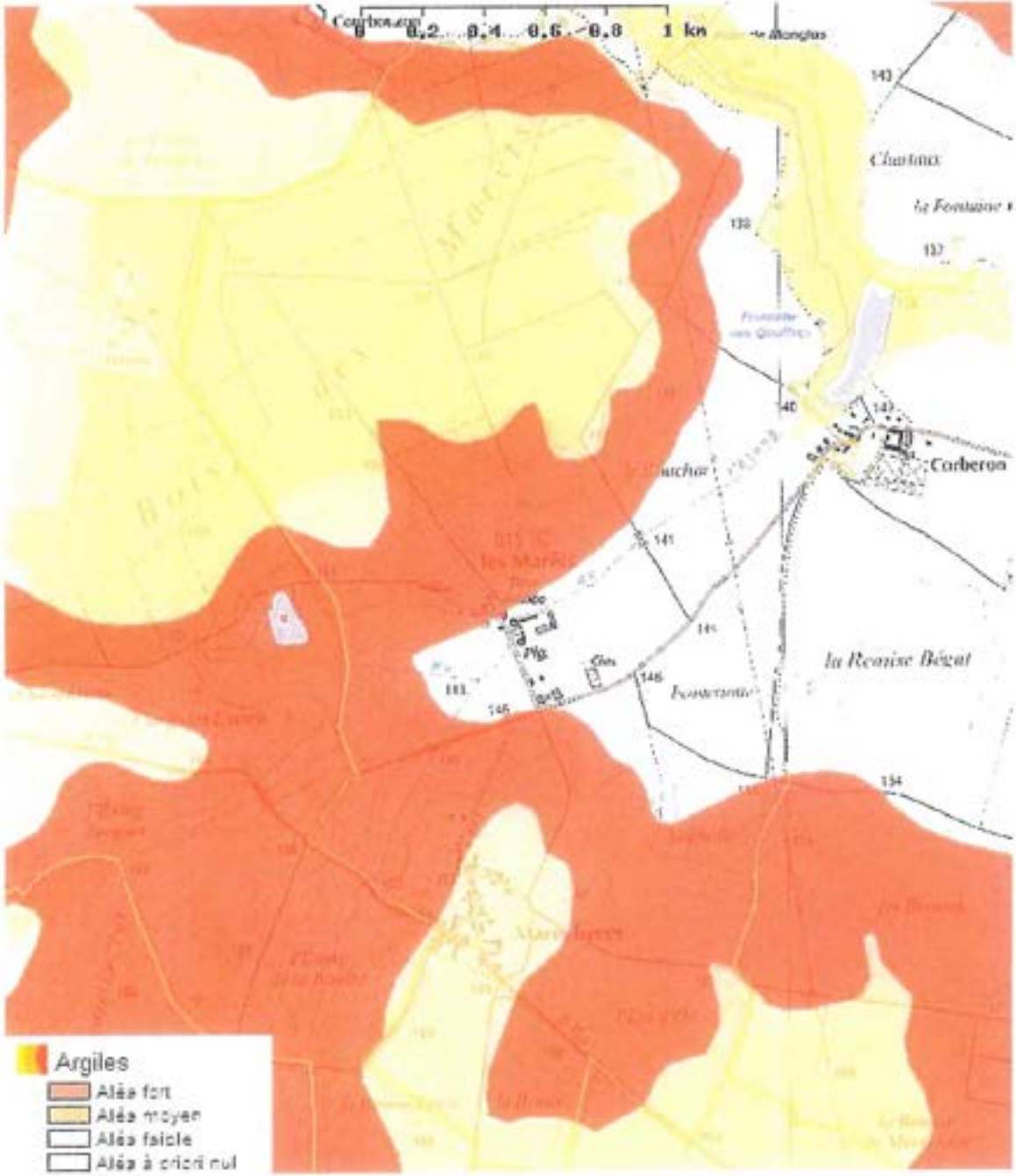

Aléa retrait-gonflement de l'argile (source : MEDAD/BRGM):

Comme nous l'avons vu la commune est concernée par d'importantes couches d'argile. En conséquence, la commune est touchée par l'aléa retrait-gonflement de l'argile. Cet aléa est tantôt faible, sur les hauteurs et dans le fond de la vallée de l'Aubetin et fort dans la partie médiane des pentes.

Si Corberon n'est pas concerné ce n'est pas le cas de Maréchères dont les extrémités nord et ouest sont soumises à un aléa fort. Cet aléa concerne également l'essentiel du hameau des Marêts (partie située à l'est de la mairie).

Si cet aléa n'interdit pas la construction, il doit être pris en compte afin d'adapter le mode constructif aux contraintes de terrain (à prendre en compte par le Maître d'œuvre). La gestion des eaux pluviales devra être adaptée à ces contraintes afin de ne pas aggraver le risque.

Comment construire sur sol sensible au retrait-gonflement ? (source www.argiles.fr) :

• Les fondations sur semelle doivent être suffisamment profondes pour s'affranchir de la zone superficielle où le sol est sensible à l'évaporation. A titre indicatif, on considère que cette profondeur d'ancrage, qui doit être au moins égale à celle imposée par la mise hors gel, doit atteindre au minimum 0,80 m en zone d'aléa faible à moyen et 1,20 m en zone d'aléa fort.

Une construction sur vide sanitaire ou avec sous-sol généralisé est préférable à un simple dallage sur terre-plein. Un radier généralisé, conçu et réalisé dans les règles de l'art, peut aussi constituer une bonne alternative à un approfondissement des fondations.

- Les fondations doivent être ancrées de manière homogène sur tout le pourtour du bâtiment (ceci vaut notamment pour les terrains en pente (où l'ancrage aval doit être au moins aussi important que l'ancrage amont) ou à sous-sol hétérogène). En particulier, les sous-sols partiels qui induisent des hétérogénéités d'ancrage sont à éviter à tout prix.

- La structure du bâtiment doit être suffisamment rigide pour résister à des mouvements différentiels, d'où l'importance des chaînages haut et bas.

- Deux éléments de construction accolés et fondés de manière différente doivent être désolidarisés et munis de joints de rupture sur toute leur hauteur pour permettre des mouvements différentiels.

- Tout élément de nature à provoquer des variations saisonnières d'humidité du terrain (arbre, drain, pompage ou au contraire infiltration localisée d'eaux pluviales ou d'eaux usées) doit être le plus éloigné possible de la construction. On considère en particulier que l'influence d'un arbre s'étend jusqu'à une distance égale à au moins sa hauteur à maturité.

- Sous la construction, le sol est à l'équilibre hydrique alors que tout autour il est soumis à évaporation saisonnière, ce qui tend à induire des différences de teneur en eau au droit des fondations. Pour l'éviter, il convient d'entourer la construction d'un dispositif, le plus large possible, sous forme de trottoir périphérique ou de géomembrane enterrée, qui protège sa périphérie immédiate de l'évaporation.

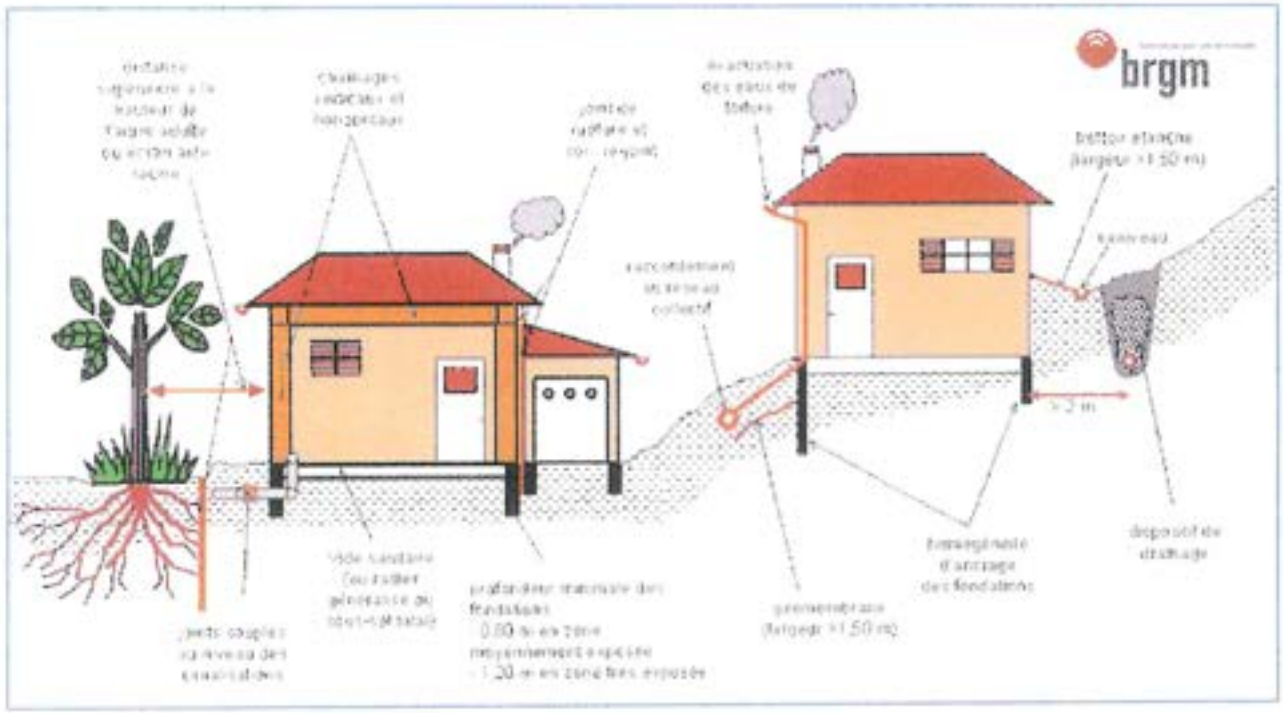

- En cas de source de chaleur en sous-sol (chaudière notamment), les échanges thermiques à travers les parois doivent être limités par une isolation adaptée pour éviter d'aggraver la dessiccation du terrain en périphérie.

- Les canalisations enterrées d'eau doivent pouvoir subir des mouvements différentiels sans risque de rompre, ce qui suppose notamment des raccords souples au niveau des points durs.

RIONS UN PEU !

Perles des mairies

- Depuis que vous avez acheté un ordinateur à la mairie y'a plus moyen de trafiquer les papiers comme vous faisiez avant.

- Je ne veux pas vous embêter avec mes histoires de poubelle mais avouez quand même que c'est pas normal que la mairie ne ramasse pas des ordures comme mon voisin.

- Ça ne sert à rien de faire des activités pour les vieux puisqu'ils sont inactifs.

- Mes impôts pour la commune j'aimerai bien les voir dans les trous de la route et pas dans votre poche.

- Le cimetière est dans un état pas possible et tous ceux qui y habitent pensent comme moi.

- Est-ce qu'on ne pourrait pas déplacer le bal du 14 juillet au 15 août ?

- Si les morts votaient c'est sûr que vous seriez battu à force de vous en foutre du cimetière.

- Je suis sûr que le maire se touche les dessous de table.

- J'ai dit à votre secrétaire de mairie : de deux choses l'une ! ou c'est comme ça…ou c'est pas autrement.

- A la mairie vous êtes des moins que rien, pour ne pas dire plus.

- J'ai bien reçu votre bulletin de mairie et je vous pose la question : c'est avec notre argent que vous écrivez des âneries comme ça ?

- Oui Monsieur le maire vous êtes responsable des cacas de chien dans les rues même si ce n'est pas vous qui les faites personnellement.

- Le maire est une vraie mafia à lui tout seul.

- J'ai toujours voté comme il fallait c'est-à-dire pour celui qui a été élu.

- Le toit de l'église fuit depuis deux ans et la vierge est toujours mouillée. Faites quelque chose pour elle s'il vous plaît Monsieur le maire.

- Nous sommes la commune française où il y a le plus de chômage au monde.

CHERCHEZ... ET VOUS TROUVEREZ!

et qu'c'est moi donc qui j'compte la retrouver, p'têre

CHERCHEZ... ET VOUS TROUVEREZ!

On me dit que je suis chouette, pourquoi? Parlerais-je aois sur moi?

CHERCHEZ... ET VOUS TROUVEREZ!

Coax... Coax... Eh! j'entends une grenouille... Où peut-elle bien se cacher?

CHERCHEZ... ET VOUS TROUVEREZ!

CHERCHEZ... ET VOUS TROUVEREZ!

Voilà un aveugle qui n'est pas ordinaire, car si c'est en se posant comme je le vois — car je le vois — qu'il prétend faire passer son déjeûner, eh bien, je le répète, ça n'est pas ordinaire!

CHERCHEZ... ET VOUS TROUVEREZ!

— Ah çà, aurais-je la berlue? je n'en avais disposé que deux pour poser, et voici que j'en vois trois... serait-ce une illusion?...
— Va toujours, fais comme tu vois et le public jugera si, en effet, il y en a trois.

CHERCHEZ... ET VOUS TROUVEREZ!

CHERCHEZ... ET VOUS TROUVEREZ!

COMMUNIC'ACTIONS MUNICIPALES

Anniversaires :

Sont à fêter du 15 Juin au 14 Juillet sauf erreur ou omission que vous voudrez bien me signaler et excuser. Et si la date est déjà passée du fait du sempiternel retard apporté à la confection du Bulletin, cela fera toujours une occasion de plus de boire un coup à nouveau !

Mariem EL FALLEH née un 17 juin

Serge BUNEL né un 24 juin

Cléa BRONSIN née un 28 juin

Fiona LEMETAYER née un 30 juin

Patrick PETIT né un 30 juin

Jude HUET 9 ans le 03 juillet

Robin MADOU né un 05 juillet

Kevin CAPELLE né un 07 Juillet

Nao COLLIGNON né un 07 juillet

Frédéric PICQ né un 07 Juillet

Virginie DUBOIS née un 10 Juillet

MILOVANOVIV Nikola né un 12 Juillet

Noé SARRE 5 ans le 14 juillet

Adresses personnelles :

Merci de bien vouloir préciser au mieux votre adresse personnelle concernant vos livraisons attendues en indiquant à vos correspondants le hameau qui doit être desservi, ce qui facilitera les livraisons et limitera la pénétration de gros poids-lourds dans la voie sans issue qu'est la rue Saint-Hubert.

Communication :

Rémi Tillet nous rappelle indirectement ce mois-ci son passé de journaliste local qui fut si souvent présent lors de nos manifestations culturelles pour en faire ensuite relation dans les colonnes de l'hebdomadaire local avec toujours la précision et l'humanité qui le caractérisent.

Je vous le rappelle : n'hésitez pas à intervenir pour tout sujet ou critique de votre choix. Nos colonnes vous sont ouvertes. Souvenirs, photos, anecdotes, recettes ou autres, opinions diverses... Vous avez tous quelque chose à dire et ce Bulletin a été conçu pour cela.

RAPPEL : nous avons mis en place l'application « Panneau Pocket » qui vous permet d'accéder à des informations rapides sur l'actualité communale et autres. C'est gratuit et à télécharger sur Google par exemple, soit en téléchargeant cette application sur votre ordinateur = app.panneaupocket.com

A ce jour, 164 d'entre vous sont « abonnés » aux informations des Marêts et 1110 connexions ont été notées depuis le 31 Mai 2025 sur notre application communale ! N'hésitez pas, c'est un bel outil d'information rapide et d'alerte en cas d'urgence.

Déchetterie :

Il est toujours possible de prévoir un transport en déchetterie pour les personnes qui ne pourraient le faire elles-mêmes. Si cela vous intéresse, contactez – moi pour déterminer le jour possible ***mais ne mettez rien sur la voie publique avant d'en avoir eu l'autorisation .***

Urbanisme :

Je vous rappelle que pour vos éventuels projets d'urbanisme il est infiniment préférable et plus productif de venir m'en parler en mairie avant tout dépôt officiel d'une demande par vous-même ou par le professionnel que vous aurez choisi. Il est en effet parfois apparu qu'un projet ne pouvait absolument pas être accepté du fait de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou qu'il pourrait l'être après quelques adaptations. Mais si le projet non acceptable en l'état est déposé tel quel cela conduit à un refus après une procédure d'instruction chronophage pour tout le monde : la mairie, la Communauté de Communes et vous-mêmes….

Voirie :

Le comblement des trous sur voirie a été réalisé sur Maréchères essentiellement avec quelques petites réfections également aux Marêts et à Corberon.

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Mercredi 8 h à 12h et 12 h30 à 16 h30

Le Maire

Gérard Cognyl

mairie.lesmarets@gmail.com

Tél :01 64 01 00 43

06 08 87 07 99

Site internet = lesmarets.com

01 64 01 93 81